

**Inaugurations du centre-bourg et des 1^{ère} et 2^{ème} tranches de
l'assainissement de Saint-Michel de Rivière,
puis de la maison d'assistantes maternelles de La Roche-Chalais**

Le jeudi 28 août 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je tiens à vous remercier, M. le Maire et M. le Maire délégué, de m'avoir convié à cette manifestation qui m'a permis de découvrir le cadre rénové de Saint-Michel de Rivière et d'inaugurer avec vous des équipements essentiels à la vie d'une collectivité.

Je veux vous dire combien ces réalisations s'inscrivent dans la politique d'aménagement du territoire que nous menons ensemble, Etat et collectivités, et j'estime que nous le faisons de façon très volontariste en Dordogne.

J'en veux pour preuve les nombreuses inaugurations auxquelles j'assiste et qui marquent comme aujourd'hui l'aboutissement de projets conçus par les élus locaux et finalisés en liaison avec les partenaires que sont le Conseil régional, le Conseil général, les agences et l'Etat.

Un des premiers objectifs de notre politique d'aménagement est de concourir à l'égalité des territoires. C'est un objectif majeur qui prend tout son sens dans un grand département rural comme la Dordogne.

La création d'un assainissement de qualité et l'accueil des jeunes enfants font partie des politiques publiques prioritaires du Gouvernement pour permettre à chacun de nos concitoyens où qu'il réside de bénéficier de la qualité et de la sécurité environnementale et d'un service de proximité pour la petite enfance.

En matière d'assainissement, nous avons un premier objectif, celui de mettre en conformité les installations existantes avec la directive Eaux résiduaires urbaines.

Depuis 2007, le partenariat entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil général a permis de grandes avancées, puisque sur les 305 agglomérations d'assainissement que compte la Dordogne, 267 sont aujourd'hui conformes.

En parallèle, il y'a bien sûr la volonté de ces deux acteurs d'accompagner la création de nouveaux réseaux collectifs, et c'est cela qui a été fait à Saint-Michel de Rivière avec cette nouvelle station d'épuration de 350 équivalent-habitants.

Je sais qu'un investissement de ce type n'est jamais facile à conduire, il représente un effort financier important. Mais vous aviez conscience, M. le Maire, qu'un assainissement de qualité faisait partie des attentes de vos administrés, tant pour leur confort personnel que pour la préservation de leur environnement. Vous saviez aussi que vous n'étiez pas seul et que vous pouviez compter sur l'aide conséquente de l'Agence de l'eau et du Conseil général pour finaliser ce projet.

Nous avons des objectifs à tenir pour le bon état écologique de nos masses d'eau et pour la sécurisation quantitative et qualitative de nos ressources en eau potable. Je suis certain que nous y parviendrons grâce à des réalisations comme celle que nous inaugurons ce matin, qui symbolisent l'effort et le sens des responsabilités de nos élus dans un département étendu, avec un nombre important de petites communes.

Nous nous retrouvons aussi ce matin pour inaugurer la maison d'assistantes maternelles de La Roche-Chalais.

Nous savons que l'attractivité et le dynamisme d'une commune, notamment dans un bassin d'emploi dynamique comme le vôtre, passe par la mise en place d'une offre ambitieuse de services de proximité.

En la matière, le domaine de l'accueil de la petite enfance est essentiel tant l'offre de garde est bien souvent en deçà de la demande des parents, ce qui n'est pas sans causer des problèmes au niveau de l'organisation de la vie professionnelle.

Il y'a là un enjeu économique et social qui répond à 3 exigences majeures :

- La conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Le travail des femmes est fort heureusement une réalité et seul le développement de l'accueil de la petite enfance peut rendre compatible vie familiale et vie professionnelle.

- L'égalité des chances pour toutes les familles, qu'elles vivent en milieu urbain ou rural.

- Le développement harmonieux de l'enfant, et la structure que nous venons de visiter le permet, grâce à la compétence des assistantes maternelles et aux équipements mis en place.

La petite enfance est donc au cœur des préoccupations gouvernementales. C'est pour cette raison que l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales ont signé une nouvelle convention d'objectifs et de moyens pour la période 2013-2017, avec un budget dédié de 16 milliards d'euros. C'est un effort budgétaire considérable pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de services aux familles.

Je me réjouis que vous vous soyez emparés de cette thématique pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens en réalisant cette structure originale et parfaitement adaptée.

Je me suis rendu ce matin sur le chantier de KSB avec le Président du Conseil général et le Maire. On parle souvent des entreprises en difficulté, mais je voudrais qu'on évoque aussi celles qui, comme KSB, investissent pour créer de l'emploi en Dordogne. Il nous faut les soutenir, comme nous l'avons fait à La Roche-Chalais, c'est notre mission.

Enfin, je tiens à vous réaffirmer mon soutien, M. le Maire, dans la candidature de votre commune à l'appel national à manifestation d'intérêt pour conforter la centralité de votre bourg.

Je souhaite que nous puissions ensemble présenter un dossier solide pour mener à bien les projets que vous nourrissez pour La Roche-Chalais.

Car c'est grâce à cet engagement permanent que les collectivités continuent d'être les premiers moteurs de l'action publique.

Je vous en félicite et vous en remercie.